Compte rendu Formation spécialisée du 21/03/2024

Ordre du Jour formation spécialisée (ex CHS)

Orientations nationales 2024 sécurité et conditions de travail
Budget 2024
Déploiement Sign@lfip et Prévaction
Travaux de la Cité Desmichels
Visites de sites et questions diverses

Note d'orientation ministérielle :

Cette note annuelle est un cadre référent pour les orientations des actions en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Elle comporte six axes d'intervention.

- Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves :

La note est renforcée par un guide spécifique d'une trentaine de pages dont nous espérons l'étude prochaine lors d'une future instance. Nous avons demandé la mise en place d'un espace spécifique sur Ulysse 05 regroupant notes et recommandations en la matière.

- Renforcer l'efficacité sur la campagne de recueil des risques professionnels :

Un nouvel outil Prévaction se substitue à l'ex-Duerp. De nombreuses inconnues demeurent sur sa mise en place et son calendrier.

- Améliorer les conditions de travail sur l'organisation du travail et donner du sens au travail :

SFP 05 introduit la notion de vigilance sur le développement de l'Intelligence artificielle et la possible introduction du Flex office, sur lequel nous avons émis de nombreuses réserves depuis plusieurs mois.
Nous rappelons à la Direction que nous attendons des réponses sur une enquête de télétravail en local. Enquête réclamée par notre organisation le 28/04/2023.

- Prévenir le risque de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière :

SFP 05 partage la nécessité de mettre en place des actions pour permettre aux agents dont le handicap ou les problèmes de santé restreignent leur aptitude professionnelle de rester en activité. Accompagnement et information sont indispensables. Un guide doit être actualisé sur le sujet.

Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information :

Objectif plutôt consensuel, qui serait contre ? La question étant avant tout de connaître les moyens, les formations et les sujets.

Maîtriser le risque Amiante :

Profitant de la présence de l'ISST (Inspecteur santé et sécurité au travail), nous avons pu poser diverses question sur le déroulement des travaux à la Cité Desmichels en lien avec l'amiante : Plan de prévention dont nous demandons la délivrance, évacuation des déchets, signalétique, suivi des mesures d'empoussièrement, suivi des DTA

(dossiers technique amiante), mesure de tous les contrôles des fibres).

Budget 2024 :

Sur le volet Formation,SFP 05 a demandé l'établissement d'un bilan sur 2023 pour connaître le ressenti des agents. Par ailleurs, à l'appui du Duerp et du plan de prévention établi, nous avons demandé à ce qu'un effort soit porté sur les risques psychosociaux via (dans cet ordre) la gestion du stress, la communication non violente, un stage intitulé épuisement et burn-out professionnel, la sophrologie et une formation sur la sensibilisation à la violence verbale dans la configuration des problématiques en lien avec l'accueil. Ces formations vont être proposées, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement pour en bénéficier pleinement et faire connaître vos choix.

D'autres formations plus classiques vous seront soumises à travers le risque routier et la révision du code, le PSC1, la sécurité incendie et l'habilitation électrique.

Sur les achats 15 ventilateurs ou rafraîchisseurs d'air sont proposés, mais nous impulsons de nombreuses demandes parallèles via un avis rédigé que vous trouverez en copie de ce mail pour installer la gestion et maîtrise d'un véritable plan canicule, après le fiasco enregistré sur ce point au cours de l'été 2023 (informations non communiquées aux agents dans divers services).

Cet avis devra être publié sous trente jours sur Ulysse 05 et une réponse devra être apportée par l'administration dans un délai de deux mois.

Sur l'installation de panneaux LED à Embrun, les membres de la FS délivrent leur accord sous réserve d'un cofinancement 50/50 avec la Direction locale, dans l'attente de la fourniture d'un devis et d'un plafond estimé à 4 000 € maximum pour la participation de la Formation spécialisée.

Sur des équipements spécifiques à destination des personnels RQTH, le budget ne relève pas de la FS, mais de la cellule handicap. Il conviendra donc pour la direction locale de respecter les principes d'orthodoxie budgétaire en constituant le dossier, comme il se doit.

Si on ajoute la formation relative au travail sur écran, le budget de la FS locale s'élève à un total de 21 139 €.

Ce budget sera finalisé progressivement en fonction des choix opérés sur la formation, les devis fournis et d'éventuelles demandes complémentaires.

Nouveaux applicatifs :

De nouveaux applicatifs sont mis en place. Prévaction doit remplacer le Duerp sous sa forme traditionnelle en facilitant l'analyse et l'accès aux données et aux situations. Seul hic, la formation a pris du retard et le recensement des risques a de fortes probabilités de s'effectuer avec un certain décalage. Nous suivrons avec attention cette situation. Signal Fip doit vous permettre de rédiger vos fiches de signalement sur Sirhius pour une meilleure prise en charge et un suivi perfectionné. Seul problème et de taille, les élus de la Formation spécialisée ne sont à l'heure où nous écrivons ces lignes pas destinataires des éventuelles fiches.
Nous attendons la réponse de l'administration centrale sur le sujet, mais à ce stade nous vous conseillons de faire suivre vos fiches de signalement en copie aux représentants du personnel et membres de la FS.

Travaux de la Cité Desmichels :

Sur le parking, le responsable adjoint dresse un panorama global sur les décisions de la direction. Il oublie de préciser que bon nombre de mesures mises en place font suite à un avis rédigé des représentants de la FS, présenté le 09/11 dernier en séance. Ces mesures portent notamment sur l'extension du télétravail et la mise en place de mesures alternatives à l'accueil réclamées par nos organisations. Ces mesures n'auront porté que sur une partie du chantier (plutôt calme par ailleurs sur la seconde partie de décembre).

C'est silence radio sur la demande de mesure des nuisances sonores, la visite de chantier jamais entreprise malgré les demandes et les références du décret de 2020 à cet égard, et l'expertise réclamée dont nous n'avons jamais eu le rapport de la part du préfet (même si on nous assure que tout allait bien).

Sur la communication, le débat s'engage notamment sur la période de pic des travaux, où

nous déplorons une communication irrégulière, voire absente de la part de la Direction, aussi bien aux agents, qu'aux élus de la FS.

Le responsable adjoint fait remarquer que nos communiqués de presse (sur un éventuel déport rue du Colonel roux, point évoqué par les chefs de service) ont froissé la mairie, inquiète de voir déferler des «hordes de contribuables assoiffés». Une bonne galéjade, comme on dit à Marseille, quand on constate que la mairie n'a même pas daigné répondre à notre demande de visite de chantier formulée courant novembre. Chacun est libre d'aller à Canossa. Notre organisation ne manifeste aucun remord sur le fait d'avoir éclaboussé «les pantalons de certains protagonistes du chantier» pendant que des déferlantes de décibels et nuisances s'abattaient sur nos murs.

Si le responsable adjoint reconnaît avoir beaucoup appris sur la communication au cours de cet épisode, notre organisation estime avoir beaucoup agi, via l'information des acteurs de prévention, l'annotation du registre santé et sécurité au travail, la saisie des médias et la publication d'avis rédigés pour obtenir de substantielles améliorations.

Sur les travaux en lien avec l'amiante, la Direction va informer les chefs de service le 03/04 et les agents 15 jours plus tard, mais rien n'est prévu pour les membres de la FS qui comporte en plus des représentants du personnel, l'Inspecteur santé et sécurité au travail et le médecin de prévention.

Nous affirmons au responsable adjoint, que la FS doit être consultée avec tous ses acteurs pour faire valoir des observations. Elle ne constitue pas une simple chambre d'enregistrement.

Dans une atmosphère électrique et une certaine panique il est convenu d'arrêter une consultation des plans dont 95 % du zonage est déterminé le 11 avril prochain sur une FS spécifique de dernière minute (en plus d'un CSAL).

Un nouveau bug de communication…. Comment expliquer sur la question des travaux du parking ne pas avoir assez associés les membres de la FS et en parallèle les évincer de toute présentation préalable sur les travaux amiante et la réorganisation de la Cité?

Un mystère fascinant qui ne demande qu'à s'éclaircir….
Nous espérons donc voir prochainement le maître d'œuvre et contribuer à l'étude des plans afin notamment de recueillir l'avis des spécialistes que sont l'ISST ou le médecin de prévention, (entre autres) tout en faisant remonter les remarques et doléances des agents.

VISITES DE SERVICES ET QUESTIONS DIVERSES :

A la demande de Solidaires Finances Publiques des visites de service ou de sites seront remis au goût du jour comme partout en France, pour que les membres de la FS et les acteurs de prévention viennent à votre rencontre.

Le but étant de discuter et d'échanger sur les conditions de travail, en termes de locaux ou matériel, avec l'aspect ergonomique, mais aussi sur les conditions de travail et les organisations mises en place au sein de vos services.

Deux visites seront programmées sur le second semestre à travers le site de Briançon dans sa totalité et la cellule accueil au Sip de Gap. Nous vous communiquerons le calendrier dès que nous en aurons connaissance.

Dans les questions diverses, SFP 05 évoque GMBI afin d'éviter un nouveau tsunami lors de la campagne IR, la question du pont naturel du 10/05 est également posée (nous y reviendrons en Csal le 11 Avril prochain).

COMPTE RENDU CDAS 14 MARS 2024

Le comité d'action sociale s'est réuni le mardi 14/03 pour effectuer le bilan de l'année 2023 et se projeter sur les actions 2024.

Désormais les actions locales à venir devront s'inscrire dans une démarche de **Bercy Vert**

Bilan des actions 2023 :

L'arbre de Noël pour les enfants jusque 15 ans :

- Cartes cadeau : 40 euros pour 125 enfants soit une dépense de 5 000 €

- Spectacle avec la mairie : 102 personnes soit une dépense de 1210 €
- Goûters pour les 125 enfants soit une dépense de 499,50 €

Actions pour les retraités :

- galette des rois des retraités : 314,88 €
- Sortie Venelles : 522 €

Sorties et autres activités :

- Sortie grotte Cosquer (actifs et retraités) : 1 211 €
- PASSTIME : 135 guides : 4 730 €
- ballotins de chocolat de 375 grs : 2 867,50 €

Chèque KADODRIVE :

11 chèques commandés , dont 4 délivrés en 2024 : 1 200 €

Consultations :

- psychologue : 17 séances : 600 €
- conseil juridique : 5 consultations : 600 €
- diététique : 240 euros

Crédits d'Actions Locales 2024 :

Le montant alloué pour le CAL 2024 (18 000 €) est identique à celui de 2023.

L'arbre de Noël 2024 :
Cette année , l'arbre de noël pour les enfants de 0 à à 15 ans se fera à nouveau en partenariat avec la mairie. Le spectacle n'est pas encore connu à ce jour.

Le montant du chèque Kdo sera déterminé lors du prochain CDAS.

Sorties et autres activités envisagées :

- Fête des lumières le 7 décembre (actifs et retraités)
- Carrière des Lumières (actifs et retraités des départements 04/05)
- Balade sur Serre ponçon en bateau le matin et activité au choix l'après midi (accrobranche , paintball).

Consultations psychologue, diététiques et juridiques :

- psychologue : 1 à 3 séances par agent avec Marjory Abrassart
- diététique
- conseil juridique : chèque justice de 120 euros

Chèque Kadodrive

chèque pour le permis de conduire ou la conduite accompagnée d'un montant de 100 euros .

Actions pour les retraités

- Galette des rois (fin janvier 2024)
- Sortie envisagée : les Calanques de Cassis

D'autres actions ou sorties pourront être proposées en fonction du budget restant et seront déterminées lors des prochains CDAS.